

Union des syndicats CGT de Paris 85 rue Charlot 75140 PARIS cedex 03

Téléphone: 01.44.78.53.31 Télécopie 01 48 87 89 97 Courriel: accueil@cgtparis.fr

www.cgtparis.fr CCP 27 46 74 P Paris





## LA CGT PARIS EXIGE LA RELAXE D'ALAIN POJOLAT!

Alain POJOLAT militant CGT, mais aussi politique, qui avait déposé au nom de l'ensemble des organisateurs la déclaration en Préfecture des manifestations de soutien au peuple palestinien qui ont finalement été interdites, a été convoqué pour se voir notifier sa mise en examen et devrait comparaître devant le Tribunal de Grande Instance de Paris le 22 octobre 2014.

L'UD CGT Paris a déjà désapprouvé la décision prise par les autorités françaises d'interdire certaines manifestations de solidarité avec le peuple palestinien.

Il faut remonter à la fin de la guerre d'Algérie pour retrouver de telles interdictions.

Le droit de manifester fait partie des libertés démocratiques. La France est le seul pays où ces manifestations ont été interdites.

Au moment où la population de Gaza, toujours frappée par le blocus imposé par l'Etat d'Israël subit un véritable déluge de bombes, qui a fait plus de 2000 morts, des milliers de blessés, dans leur immense majorité civils, et 250 000 sans abri et déplacés, il est inacceptable que le gouvernement nous prive du droit de dénoncer ces massacres dans la rue. Par cette interdiction provocatrice, il est le premier responsable des incidents. Incidents qui ont d'ailleurs été déformés et démesurément grossis, avec la complicité des médias, pour tenter de justifier cette atteinte aux libertés élémentaires.

Dans le même temps, ces autorités n'ont eu aucune volonté de prendre la moindre initiative politique répondant à la gravité du drame qui se déroule à Gaza comme la dénonciation des violences perpétrées contres les civils, soutenir les droits du peuple palestinien et mobiliser la communauté internationale en faveur de la paix.

En s'en prenant à un militant qu'il soit syndical ou politique, mais aussi à de simples manifestants, le pouvoir continue à entretenir l'amalgame qui a été fait entre certains "casseurs" et ceux qui souhaitent simplement manifester de façon pacifique leur soutien à la cause du peuple palestinien. Le pouvoir tente une nouvelle fois de criminaliser le mouvement de solidarité et continue d'affirmer ainsi son soutien à la politique criminelle de l'Etat d'Israël.

Manifester, n'en déplaise au gouvernement est un droit constitutionnel garanti par la convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales dont la France est signataire.

Pour la CGT cette nouvelle atteinte au droit de manifester et de pouvoir exprimer librement sa solidarité avec le peuple palestinien massacré par l'Etat d'Israël est inadmissible.

La CGT Paris, l'UL CGT du 18ème et le syndicat BNP expriment toute leur solidarité à Alain POJOLAT et s'associeront aux différentes initiatives qui iront dans ce sens.

Elles appellent d'ores et déjà à signer massivement la pétition de soutien à notre camarade Alain POJOLAT et exigent qu'il soit relaxé.

Merci de signer la PETITION ci-dessous et la renvoyer à UD CGT Paris - 85 rue Charlot - 75003 Paris (mél : accueil@cgtparis.fr)

NOM	Prénom	Signature